

ANALYSE 2013

L'immigration turque en Belgique : une diversité insoupçonnée



Publié avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

L'immigration turque en Belgique : une diversité insoupçonnée

Aux yeux d'un Européen, un Turc est un Turc. Tous dans le même sac. Pourtant, les différences sont importantes entre personnes originaires de Turquie. Ainsi, la communauté belgo-turque est en réalité composée d'une mosaïque de communautés, d'opinions politiques et de sensibilités religieuses différentes. Cette diversité est à l'image de celle présente en Turquie même, mais aussi à l'image de l'histoire de l'immigration turque dans notre pays. Retour à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de cette immigration, sur l'histoire de la présence turque en Belgique sur la dynamique associative qui l'anime.

Une présence diverse et ancienne

Contrairement à certaines idées reçues, la présence turque en Belgique est déjà très ancienne : elle remonte à la fin du 19^{ème} siècle, avec l'arrivée de certains groupes issus des minorités confessionnelles de la Turquie. Il y a ainsi la communauté juive séfarade ottomane, active dans le secteur du diamant à Anvers, et dont la présence s'élargit durant la première moitié du 20^{ème} siècle, notamment à Schaerbeek et à Saint-Josse. La communauté arménienne est aussi présente dès avant le génocide de 1915, et « renforcée » après ce dernier, dont un des héritages associatifs reste le Comité des Arméniens de Belgique, fondé en 1922.

Dès les années 1960, on assiste à une importante vague d'immigration en provenance de Turquie, arrivée liée au besoin de main-d'œuvre dans l'industrie minière. Ces ouvriers turcs, arrivés à la même période que leurs homologues marocains, ont laissé une présence encore très marquante dans les anciennes régions minières du pays, telles le Limbourg et la Basse-Sambre. Dans les 3 années qui suivent l'accord de coopération belgo-turc passé en 1964, on estime à 16 905 les mineurs turcs arrivés en Belgique. Beaucoup ont ensuite quitté le pays. S'ajoutera également une autre de main d'œuvre turque, spécialement à Bruxelles, dans les secteurs de la construction et du nettoyage. Celle-ci se concentrera principalement dans les quartiers de la Gare du Nord et du Botanique. Certains se dirigeront également vers l'industrie textile à Gand.

Dès 1967, la Belgique restreint l'accès à son territoire aux travailleurs turcs. Dès lors, à partir des années 1970, les arrivées de ressortissants turcs se feront soit par la voie du regroupement familial, soit par celle de la clandestinité. Les travailleurs arrivés dans l'illégalité bénéficieront d'une vaste opération de régularisation en 1974, qui concernera pas moins de 2500 personnes originaires de Turquie.

Les origines de ces travailleurs turcs sont diverses. La chaîne migratoire la plus importante est celle des travailleurs originaires de la sous-préfecture d'Emirdag¹, dans le sud-ouest de l'Anatolie. A noter également l'arrivée de ressortissants turcs d'origine macédonienne, ayant quitté la Yougoslavie dans les années 1950 pour la Turquie, d'où, généralement mal accueillis ils ont largement ré-émigré vers l'Europe occidentale, et notamment en Belgique (Schaerbeek, Gand, Namur).

¹ Emir Kir, bourgmestre de Saint-Josse, Mahinur Özdemir, députée bruxelloise, ou Mehmet Koksal, journaliste et correspondant en Belgique pour le Courrier international, sont tous originaires de la région d'Emirdag.

Durant les années 1970, on assiste donc à un renforcement de la présence turque, spécialement dans le triangle Anvers-Gand-Bruxelles, ainsi que, dans une moindre mesure, dans la province du Luxembourg (secteur du bois). Par ailleurs, à la même période, l'instabilité de la situation politique en Turquie entraîne une première vague de réfugiés politiques (notamment issus des mouvements d'extrême-gauche), ainsi que d'assyro-chaldéens qui, confrontés à une recrudescence des persécutions religieuses résultant des tensions socioéconomiques et politiques locales, aggravées par le retour de nombreux travailleurs migrants d'origine kurde qui ont dû quitter le Liban en état de guerre civile, ont dû à leur tour s'exiler, notamment vers Bruxelles et Malines. Cette première vague de réfugiés politiques sera suivie par une seconde, liée au coup d'Etat militaire de 1980, composée de militants de l'extrême-gauche à l'extrême droite nationaliste, ainsi que de kurdes. Parallèlement, la dynamique du regroupement familial suit toujours son cours, devenant le premier motif d'immigration dans la deuxième moitié des années 1980.

Ces différentes strates et dynamiques d'immigration ont ainsi constitué une très large communauté d'origine turque dans notre pays, estimée aujourd'hui à environ 200 000 personnes.

La dynamique associative belgo-turque

Les années 60 : les prémises d'une organisation communautaire

Au début des années 1960, les premiers travailleurs d'origine turque arrivent avec l'idée d'une immigration temporaire. Il n'y a donc pas à proprement-parler de volonté d'une structure associative. Les premiers « rassemblements » des personnes d'origine turque se font à travers les lieux de sociabilité que sont les cafés, souvent tenus par des Italiens ou des Grecs. Il est d'ailleurs à noter à cet égard qu'il existe beaucoup de contacts à l'époque entre Grecs et Turcs, la langue turque étant encore parlée par beaucoup de Grecs (une « Amicale culturelle gréco-turque en Belgique » à Genk est un héritage de ces contacts importants entre les deux communautés).

Dans ce contexte, Grecs et Arméniens jouent souvent le rôle d'interprètes, ce qui va progressivement poser problème aux autorités turques, poussant ces dernières à la constitution d'une structure associative « étatique » par l'intermédiaire des instances diplomatiques turques. Celles-ci prennent ainsi en charge les « affaires religieuses », à travers un arrangement avec chaque charbonnage à qui il est demandé de prévoir un lieu de prière pour les travailleurs turcs. C'est d'ailleurs très tôt, en 1963, qu'est construite dans le Limbourg, la première mosquée turque et en 1968 la première asbl islamique turque à Schaerbeek.² Cette dynamique est aussi soutenue par une Eglise catholique inspirée par le Concile Vatican II, à travers le prêt de chapelles et l'engagement de prêtres auprès des travailleurs turcs.

Si cette structure associative apparaît donc comme « centralisée », il faut aussi constater que, avec le temps et de manière progressive, les instances diplomatiques turques n'auront plus les moyens de tout contrôler, ce qui donnera dans les faits une large autonomie aux associations religieuses et culturelles. La logique associative des travailleurs turcs sera de manière générale marquée par une

² Remarque : ces mosquées sont ouvertes aux Turcs et aux Marocains mais dans les faits, les Turcs ayant la gestion de ces mosquées, elles sont essentiellement fréquentées par des Turcs.

tendance à s'organiser de manière informelle en fonction de leur région d'origine (ex : cafés, épiceries, etc.)

Les années 1970 : la structuration politique

A partir des années 1970, on assiste à une division du monde associatif belgo-turc essentiellement sur base politique. Ainsi, se constitue l' « Union des travailleurs de Turquie en Belgique », avec l'aide de la FGTB. Cette association est issue de la gauche turque et servira également de vecteur de régularisation pour un grand nombre de travailleurs.

Parallèlement, la CSC ouvre dès 1965 une section turque, composée essentiellement de personnes d'origine alévi³. Cela donnera cette couleur particulière aux structures de la CSC, par ailleurs à l'origine des associations SIMA, présentes dans plusieurs endroits du pays.

Les années 1980 : la dynamique d'insertion

A partir des années 1980, les associations vont s'inscrire plus encore dans les préoccupations d'insertion des populations turques (recherche d'emploi, apprentissage des langues, ...). Par ailleurs, on observe à la même période une diversification du paysage religieux turc, les gens prenant conscience de la pérennité de leur présence en Belgique. Ainsi, se constituent des associations de mosquées au contact des autorités turques. Ces dernières donnent les outils juridiques pour permettre la constitution de ces associations en asbl, leur permettant d'avoir un contrôle renforcé sur les mosquées, notamment par l'envoi de professeurs de religion islamique et d'imams rémunérés par l'Etat turc.

Jusqu'à aujourd'hui, une diversification constante

Le panel associatif turc ira donc vers une diversification constante, où les nombreuses sensibilités cohabitent souvent sans collaborer ou dialoguer. Parmi les principales tendances :

- Il y a la sensibilité de l'Islam turc nationaliste, liée à l'extrême droite turque (en lien avec le Vlaams Blok/Belang), qui est présente au sein des associations dénommées « foyers de l'idéal » ou « associations culturelles turques », ayant pu se développer grâce à des religieux envoyés par la présidence des Affaires religieuses de Turquie (Diyanet).
- Il y a aussi la mouvance de Fethullah Gülen, qui est une forme d'interprétation de l'Islam néo-mystique, présente depuis les années 1990 et qui s'est développée à travers les écoles « Lucerna » et des associations comme « Fedactio ».

³ «L'alévisme est une branche de l'islam synthétisant des éléments du sunnisme, du chiisme (courant dont elle serait plus proche) et du soufisme, ce qui lui vaut d'être taxée d'"hétérodoxie", et notamment de ne pas être officiellement reconnue par la Turquie, où ce mouvement spirituel s'est développé dans les premiers siècles de l'ère musulmane. Ils seraient 6 à 10 millions à vivre à travers ce pays. », cfr http://www.fait-religieux.com/glossaire?q_glossaire=Al%C3%A9visme,%20al%C3%A9vi

- Parallèlement, des associations de gauche se développent par scission ou en parallèle d'une Union des travailleurs de Turquie en Belgique liée jusqu'à la fin des années 1980 au Parti communiste de Turquie clandestin.
- Et par ailleurs, la présence des Alévis, particulièrement marquée dans les associations dénommées « démocrates » dans les années 1970, en lien avec une conception turque large et plurielle et une idéologie sociale-démocrate, proche du parti républicain du peuple, sera marginalisée après le coup d'Etat de 1980, au profit d'associations « turco-islamiques ». C'est dans ce contexte qu'on verra, à la fin des années 1980, le nom « alévi » plus souvent utilisé par des associations comme référent identitaire désormais affirmé, à l'instar d'associations qui se dénomment désormais « kurdes ».

Des collaborations à renforcer

A travers toute l'évolution associative de cette nébuleuse turque, qui comme nous l'avons vu est restée fortement liée au pays d'origine, nous devons pour finir souligner que c'est dans un ancrage de plus en plus grand au sein de la société belge que ce secteur a évolué. Ainsi, les contacts avec les autorités publiques se sont intensifiés, spécialement en Flandre, qui octroie des subsides aux associations issues de minorités culturelles (d'où le fait que certaines associations turques de Bruxelles choisissent la Communauté Flamande comme pouvoir subsidiant). Si c'est un peu moins le cas dans la partie francophone – la Fédération Wallonie-Bruxelles investissant plutôt dans l'éducation permanente – la constellation associative turque continue toutefois d'exister et de se développer. A nous de favoriser une dynamique de collaboration au sein du monde associatif, tant entre associations belgo-turques qu'entre ces dernières et les associations non-turques...

Marie Peltier,
Chargée de projets à Pax Christi Wallonie-Bruxelles,
Décembre 2013